

TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET TAXES ASSIMILÉES

N°10960*29
MODÈLE OBLIGATOIRE
(art. 287 DU CGI)

IMPRIMÉ À FOURNIR EN ANNEXE À LA DÉCLARATION CA3 OU ISOLÉMENT EN CAS DE NON-ASSUJETTISSEMENT À LA TVA

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRAT	TION
Date :	Pénalités
N° PEC :	Taux 5 % 9005
	Taux % 9007
-	Taux % 9006
	1aux 76 9000
s)	
5),	Date de réception
BASE HORS TAXE	TAXE DÛE
B	Date: N° PEC:

